UNIL | Université de Lausanne
Immatriculations et inscriptions
Bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

Demande de congé

A remettre à votre Faculté ou École avant :
le **30 septembre** (semestre d'automne)
le **28 février** (semestre de printemps)

Nom et prénom : _____ Date de naissance : . . / . . / . . . .
Faculté / Ecole : _____ Email :_____
N° matricule : _____
Adresse : chez: _____ Tél. : _____
Rue : _____
N° postal :_____ Localité : _____

Je désire bénéficier d'un congé

❑ **complet** **Fr. 130.--** ; taxes semestrielles comprises.
❑ **restreint** **Fr. 210.--** ; taxes semestrielles comprises.

au(x) semestre(s) suivant(s) :

❑ **automne 201. /201.** ❑ **printemps 201.**

Extraits du Règlement d'application de la loi sur l'Université de Lausanne

Art. 85e Acquisition de crédits ECTS, comptabilisation des semestres dans la durée des études
[1] L'étudiant au bénéfice d'un congé complet ne peut acquérir aucun crédit ECTS. Le ou les semestres de congé ne sont pas comptabilisés dans la durée des études.
[2] L'étudiant au bénéfice d'un congé restreint peut se présenter à des examens et acquérir des crédits ECTS. Il doit se présenter aux examens obligatoires. Le ou les semestres de congé restreints sont comptabilisés dans la durée des études.

Si votre demande porte sur deux semestres consécutifs, veuillez vérifier auprès de votre Faculté / Ecole que le congé a aussi été accordé pour le deuxième semestre.

Motif :

❑ fréquentation de cours dans une autre Haute école suisse ou étrangère, en dehors d'un programme de mobilité
❑ accomplissement d'un stage pratique
❑ préparation d'un examen
❑ engagement particulier au service de la communauté universitaire
❑ accomplissement d'un service militaire ou civil
❑ grossesse, maternité ou raison médicale dûment attestée

Date : _____ Signature : _____

Attention : n'oubliez pas de joindre vos pièces justificatives
ce formulaire est à renvoyer à votre faculté ou école

Le congé est renouvelable. Le nombre total de semestres de congé ne peut excéder 3 semestres pour un bachelor et 2 semestres pour un master ou un MAS, sauf dérogation accordée par la Direction pour de justes motifs.

Ne pas remplir
Visa de la Faculté / Ecole : Timbre et signature :
Validité du congé accordé ❑ automne ❑ printemps
Remarques : _____
Date : _____

Direction
Immatriculations et inscriptions